BJ II 154877

COLLECTANEA ORIENTALIA
Nr. 4.

154877 II
K

WŁADYSŁAW KOTWICZ

En marge
des lettres des il-khans de Perse
retrouvées par Abel-Rémusat.

LWÓW 1933



Dar Polskiego Tow.
Orjentalistycznego
Lwów 1935

Władysław Kotwicz

En marge

des lettres des il-khans de Perse

retrouvées par Abel-Rémusat

Lwów 1933.

154877.II

BIBLJOT. UNIW. W POZNANIU

KD. 1935/6.319.

1. Lorsque parvint à Pétersbourg, il y a une dizaine d'années, la nouvelle de la découverte, aux archives vaticanes, de quelques lettres originales de souverains mongols, je me décidai à rappeler le fait que les premières lettres de ces souverains, découvertes il y a cent ans, à Paris, par Abel-Rémusat, n'avaient pas encore été, jusqu'à ce jour, déchiffrées avec une exactitude satisfaisante et exigeaient, dans certains détails, une nouvelle interprétation. J'écrivis, dans ce but, un article de courtes dimensions pour le tome XXVI de l'excellente publication russe, connue en Europe sous le titre abrégé de "Zapiski", ou encore ZVOIRAO ; mais celle-ci s'étant trouvée bientôt suspendue, mon article parut dans le t. I d'un nouveau périodique: "Zapiski Kollegii Vostokovedov"[1].

Je proposais, dans cet article, une nouvelle lecon pour quelques vocables contenus dans la lettre d'Argoun de 1289. A part ceux - là d'ailleurs, il y restait encore un nombre assez considérable de mots et de passages peu compréhensibles. Aussi n'est-il pas surprenant que les lettres en question éveillèrent l'intérêt d'autres mongolisants encore, d'où résultèrent deux dissertations d'une certaine longueur, de M. I. Klukine, et deux autres, plus courtes, de M. A. Bogdanov et de Vladimircov, toutes en langue russe:

a/ I.A. Klukine, "O cem pisał il-han Argun Filippu Krasivomu w 1289 g." Vladivostok 1925, pp. 45 litogr;

b/ Idem, "Lettre d'Oeuldzeitou il-chan à Philippe le Bel, Edouard I et autres croisés" Mémoires de l'Université d'Etat en Extrême-Orient, série VI, 2. Vladivostok 1926, pp. 26;

1/ Popravki k razboru mongolskih pisem persidskih il-hanov /ZKV, I, 342-344/.

c/ A. Bogdanov, "A propos des mots jigür - e aruḫran, dans la lettre d'il-khan Argoun" /CRAS - B, 1928, 237-240/;

d/ B. Vladimircov, "Sur un mot se trouvant dans la lettre d'il-khan Argoun" /CRAS - B, 1929, 152/.

M. Klukine, à cette époque professeur agrégé à l'Université d'état en Extrême-Orient, à Vladivostok, faisait alors ses débuts dans la science; il n'en parvint pas moins, avec une rare ingéniosité, à déchiffrer l'insciption gravée sur la pierre dite de Djengis-khan qui, depuis plus d'un siècle, avait résisté à toute tentative d'interprétation par divers savants. Il y avait donc lieu d'espérer que le jeune adepte, si doué, de la science, donnerait de nouvelles preuves de son talent dans les travaux qu'il entreprendrait sur les antiques documents mongols, et qu'il saurait mettre au clair ce qui y restait d'endroits obscurs.

M. Klukine appliqua aux lettres des il-khans le système d'examen scrupuleux des particularités de leur orthographe et, en fin de compte, crut pouvoir conclure que ces épitres avaient été tout aussi défectueusement interprétées que la pierre de Djengis-khan. Il ne se laissa pas convaincre par le fait que l'interprétation, admise jusqu'à ce jour, se trouvait en général d'accord avec la traduction du temps /XIII^{e} s./, ainsi qu'avec les événements connus dans l'histoire. Il se fonda exclusivement sur le texte même des lettres, ce qui ne l'empêche pas cependant de commettre deux erreurs méthodologiques. Il crut possible et suffisant de se baser sur le fac-similé primitif de ces lettres, exécuté encore par Abel-Rémusat, bien que nous en ayons aujourd'hui une reproduction photographique parfaite, publiée en 1895, par le prince Roland Bonaparte. Qui plus est, il ne prit pas en considération que l'écriture mongole de l'époque se modelait exactement sur l'écriture ouïgoure et qu'il fallait, par conséquent, pour déchiffrer ces lettres,

considérer les particularités de l'orthographe ouïgoure, en connexion avec les nombreux débris de monuments ouïgours, déterrés dans le Turkestan chinois.

B. Vladimircov, ayant eu l'occasion de prendre connaissance des travaux de M.Klukine en manuscrit, attira son attention sur les circonstances ci-dessus, sans parvenir à le convaincre. Celui-ci se borna seulement à précéder son travail d'une préface où il signale que, n'admettant ni l'opinion de Vladimircov ni mes corrections, il maintenait sans y rien changer sa propre interprétation primitive des deux lettres.

M.Klukine propose une leçon toute nouvelle pour un si grand nombre de mots et de phrases entières, que le sens même des lettres en devient tout différent de celui que nous comprenions. Néanmoins, les leçons des mots particuliers, ainsi que l'interprétation des textes entiers, offrent si peu de vraisemblance qu'il n'est pas possible d'en reconnaitre la justesse. Au contraire, il serait assez facile de démontrer à l'auteur la fausseté des ses arguments, mais cela entrainerait une perte de temps trop grande, pour un travail peu fructueux. L'auteur, en effet, ne se laisserait probablement pas convaincre et quant aux lecteurs, la polémique ne leur enseignerait pas grand'chose. Aussi m'en tiendrai-je, après quelque hésitation, à cette déclaration générale, profitant seulement de l'occasion pour en revenir encore une fois aux lettres en question.

2. Il ne s'est conservé qu'un petit nombre de documents relatifs à l'époque du règne des Mongols et encore, ne sont-ils pas tous publiés. Il s'en suit que personne ne s'est encore spécialement adonné à l'étude des formes du protocole mongol. Ceux qui y ont prêté le plus d'attention, sont Ed. Chavannes et M.M.P.Pelliot et A. Samoïlovič. A part eux, nous ne trouvons que des mentions détachées dans les travaux de Grigoriev, de Veselovski, de F.W.K.Müller, de Pozdnéyev et de quelques autres. On

n'en a pas moins constaté que les Mongols avaient emprunté les modèles de leur correspondance officielle principalement aux Ouïgours qui subissaient, en cette matière, l'influence de la Chine. Ils durent aussi subir celle des Joutchens, avec qui les Mongols entrèrent en contact assez tôt. Certaines traditions des anciennes chancelleries des steppes ne manquèrent pas d'exercer aussi leur action, sans compter encore certains usages qu'ils doivent, assurément, à leur propre origine mongole.

Nous rencontrons ainsi, dans les documents mongols, des traces d'influences diverses, mais qui offrent tous une structure à peu près identique et se composent de parties toutes pareilles.

3. Au début des documents se trouve le protocole initial qui présente une singularité inconnue, jusqu'à présent, nulle part ailleurs: c'est une formule particulière placée tout au commencement, qui se rattache aux croyances religieusses /chamaniques/ des Mongols, remplacant, en quelque sorte, l'invocation usitée dans les documents d'autres pays, tant en Europe que dans le proche Levant. Elle a pour but d'insister solennellement sur la source où puise son autorité celui de qui émane le document, et au nom de laquelle, par conséquent, il agit. L'empereur /xaγan/ en appelle à la divinité chamanique suzeraine, au Ciel éternel et puissant qui lui conféra le droit de le représenter sur la terre, afin d'accomplir sa volonté suprême. L'impératrice, les souverains de fiefs territoriaux, les princes du sang - se réfèrent également au Ciel, mais aussi à l'empereur qui leur a transmis, dans certaines limites, une part de son autorité. Enfin, les dignitaires subordonnés en appellent aux ordres de leur autorité supérieure.

Cette formule initiale n'est absente que dans des documents d'importance secondaire, traitant de questions d'ordre inférieur et émanent de fonctionnaires

subalternes. D'autres exceptions sont fort rares. C'est ainsi que nous ne voyons pas de formule dans la lettre d'Oeuldjeïtü : en sa qualité de musulman néophyte, il préféra peut-être éviter l'emploi de la formule chamanique.

L'on a beaucoup écrit au sujet de cette formule; elle mérite d'etre encore approfondie séparément.

4. La formule initiale est immédiatement suivie du signalement de celui de qui émana le document. Dès les temps des Hiong-nou tout au moins, sans doute au contact de la Chine, l'usage s'était établi de déployer, dans les documents les titres magnifiques des souverains régnants. Les mieux connus sont les titres fastueux des princes ouïgours. F.W.K.Müller a consacré une notice curieuse à ces intitulations, usitées dans les steppes.1/ Or, bien que les Ouïgours eussent légué aux Mongols beaucoup de leurs formes administratives et de leur culture, ils n'arrivèrent pas à leur imposer les titres de leurs souverains. Tout au contraire, les princes mongols se désignaient eux-mêmes avec modestie: seuls, l'empereur et l'impératrice se servaient de simples titres, sans épithètes pour plupart; les autres n'employaient que leur nom personnel. Tout leur orgueil, ils le concentraient dans la formule initiale, dans laquelle ils faisaient dériver leur puissance de celle de l'Etre suprême, participant ainsi eux-mêmes à son éblouissante splendeur.

Le nom du souverain était invariablement suivi des mots: <u>ǰrlγ manu</u>, "mon ordre", ou bien: <u>üge manu</u>, "mes paroles!"

Suivait l'"inscriptio", où étaient désignées la ou les personnes aux-quelles le document s'adressait, ou qui étaient sommées d'en exécuter le teneur. Les noms de ces personnes se trouvaient au datif. Ce n'est que M. Klukine, d'accord avec Schmidt, y voit la forme vocative,

1/ Festschrift F.Hirth; cf. aussi Radloff dans Zapiski, V, livr. 2-4.

soutenant que je me trompe sur ce point.

5. Le protocole initial se compose ainsi de plusieurs parties , parmi lesquelles il existe certainement un lien. Seulement, au point de vue grammatical, ce lien n'est mis en évidence que fort vaguement, ce qui rend parfois difficile de se rendre exactement compte où finit l'une des partes, et où la suivante commence.

Il était généralement admis que la formule initiale constituait une partie indépendante en soi; venait ensuite le titre ou le nom du personnage de qui émanait le document, avec les mots ǯarliγ /üge/ manu; après quoi, le nom du personnage auquel l'écrit s'adressait. Mais voici qu'en 1904 Ed.Chavannes, éditant des pièces de chancellerie, et en 1923 M.Pelliot, publiant une lettre de l'empereur Guyuk, ont divisé le protocole un peu différemment: unissant la formule avec le nom de l'empereur, ils considèrent les mots ǯarliγ manu comme étant la deuzième partie. Mais il n'est rien moins que certain que cette division se maintienne. La formule se termine par la désinence - dur, qui ne peut avoir de liaison avec le nom ou le titre du haut personnage. De même, le sens de la formule initiale, interprétée ci-dessus, s'oppose à cette nouvelle division, établissant un lien, moins avec le nom du personnage en question, qu'avec le sujet du document entier; quant à ce nom, il fait plutôt l'unir, comme on le pratiquait avant, avec les mots ǯarliγ /üge/ manu.

Cependant rien, au premier coup d'oeil, ne paraît exprimer l'union du nom avec ces derniers mots et, dans son commentaire de la lettre bien connue de Toqtamïs, Radloff complète par quelques mots la construction du document.[1] Cela ne nous paraît pas nécessaire. La phrase: Toqtamïs söz-üm est le corrélatif, à la première personne, de Toqtamïs söz-ü, "la parole de Toqtamïs" et signifie "ma parole à moi, Toqtamïs". Evidemment, les Mongols copient ici leur construction, tout droit du turc:

1/Zapiski, III /1888/, 6.

Arγun üge manu, "notre parole a nous, Argoun", ce qui peut se rendre par: "nous, Argoun, disons"".

6. Le protocole initial amené ainsi à bonne fin, l'on passait ensuite à la partie essentielle du document, consacrée à l'affaire qui en avait déterminé la rédaction /expositio/.

L'on connaît déjà actuellement plusieurs catégories de documents mongols. Ils ont trait, pour la plupart, à l'octroi de nouveaux privileges ou à la confirmation de précédemment octroyés, lors de l'avènement de quelque nouveau souverain, tels qu'exemption d'impôts ou contributions en nature. Nous possédont ensuite quelques lettres adressées à des Cours européennes. Il y a des écrits relatifs au domaine judiciaire, mais ils attendent encore leur publication. Quelques documents déférent l'autorisation de se servir de stations postales. On y trouve quelques inscriptions dont on pourvoyait les paï-tseu. D'autres, enfin, contiennent des dispositions émises dans différentes circonstances.

Ce sont les documents de la première catégorie qui ont été le mieux étudiés dans les travaux de savants russes, notamment ceux de Grigoriev, de Palladius, de Samoïlovič et d'autres.

7. Le protocole final donne les indications nécessaires sur le lieu et le temps où le document fut rédigé. Dans les lettres adressées aux Cours d'Europe, on ajoute encore les noms des messagers délégués pour les remettre.

La facon de dater les documents mongols a été brièvement exposée, dans mon article sur la chronologie mongole.[1]

1/ RO, II et IV.

BIBLJOT. UNIW. POZN.

La disposition des lignes et l'apposition des sceaux ont été traitées par Abel-Rémusat, F.W.K.Müller et M.Pelliot.

8. A considérer la langue, les deux lettres des il-khans appartiennent, l'un et l'autre, à la première période de l'histoire de la littérature mongole. Cette langue contient un grand nombre de traits archaïques, absents de la langue classique de cette littérature, mais qui se retrouvent dans les dialectes contemporains, surtout ceux des tribus occidentales. Cela témoigne, évidemment, de l'influence marquée de la langue vivante de quelque groupe de tribus mongoles, à une époque reculée. Les particularités de cette langue furent fixées, d'une part, dans la littérature des XIII^{e}-XIV^{e} ss., et maintenues, d'autre part, dans certains dialectes vivants, jusqu'à nos jours.

9. L'orthographe de ces lettres offre des particularités encore plus singulières, si on les compare à la langue classique. Ces singularités sont en communion étroite avec les usages de la littérature ouïgoure de l'époque ; elles se sont maintenues dans la littérature mongole, presque tout le temps de l'existance de l'empire mongol, et lui ont même parfois survécu jusqu'à la fin de XVI^{e} s.; même que, dans certains cas exceptionnels, la littérature classique se les est assimilées. Dans ces derniers temps, on a avancé l'hypothèse qu'à ces particularités d'orthographe devaient correspondre des particularités de prononciation; mais ici, il faut observer une grande prudence, sans perdre de vue que souvent les modèles graphiques étrangers étaient tout bonnement copiés, mécaniquement.

I. LETTRE d'ARGOUN.

10. Transcription du texte.

1. Mooke tœri-jin kücündür

2. xaɣan-u suu-dur

3. Arɣun üge manu

4. Irad Barans-a

5. nmduni či Mar Bar

6. Sawm-a saxur-a

7. terigüten ilčin-

8. ijer öčiǯü iler-ün

9. Il xanu-u čerigüd Misir-ün

10. ǯug mörilebesü bida-bar

11. ändeče mörileǯü xamsaj-a

12. kemen öčižü ilegsen-i činu

13. žobšiježü

14. tøri-ji žałbarižu bars žil öbül-ün

15. ečüs sara-da möriležü xabur-un

16. terigün sara-jin arban tabun-a

17. Dimisqi bayuj-a kemebei. Edüge

18. ünen üge-dür-ijen kürün

19. čerigüd-ijenžboł ałdur iležü

20. tøri-de mör ögdežü tede irge

21. abubasu Urislim-i tan- a ögij-e

22. kem bołžał xožidažu čerigüdi ämegülbesü

23. jayu žoqixu xojina bar genübesü

24. jayun tus-a basa ali bar kelen

25. aman ilčin-ijen ǯigür-e

26. aɣułɣan berengüd-ün ɣaǯar-un

27. tansuɣ-ud sinxud il-deb öngeten

28. gürüs ögčü ilebesü ker be sojurxaxuji

29. tari-jin kücün

30. xaɣan-u suu medetügei. kemen Müskeril

31. xorči-ji ilebei. bičig manu üker

32. ǯil ǯunu terigün sara-jin

33. ǯiryuɣan xaɣučid-ta köndelen-ë

34. büküj-dür bičibei.

11. Traduction.

/1-3/ Par la force de l'Eternel Ciel,

par le suu de l'Empereur,

Nous, Argoun, disons:

/ 4 / "A Irad Barans /Roi de France/

/5 - 8/ A moi /à Nous ? il y a peu de temps ?/ tu envoyas des messagers, avec Mar Bar Sawma Sakhora 1/ en tête, pour notifier: /9 - 11/ "Si les armées d'Il-khan se mettent en route pour l'Egypte, nous, partant d'ici, nous unirons". /12-17/ Ayant approuvé cette notification envoyée par toi, nous avons dit: "Après avoir adressé nos pières au Ciel et nous être mis en route le dernier mois d'hiver de l'année du tigre, nous atteindrons Damas le quinzième jour du premier mois de printemps. /17-21/ Maintenant, si accomplissant nos promesses, nous envoyons nos armées au terme convenu et que, le Ciel nous accordant son aide, nous prenions ces peuples, nous vous livrerons Jérusalem. /22-24/ /Mais/ si nous étions en retard pour le terme et que nous exposions les armées à des désagréments, /cela/ sera-t-il convenable? Même si nous le regrettons plus tard, quel avantage?

/24-30/ "Encore: si par ton messager, avec des nouvelles quelconques, tu envoies au surplus /commandant de mettre sous sa protection?/ pour /nous/ remettre des raretés, gerfauts et pierres multicolores de terre des Francs, que la force du Ciel et le sun de l'Empereur sachent que nous /te/ récompenserons de quelque manière. /30-31/ Avec ces paroles, nous avons envoyé l'Archer Müskeril.

/31-34/ "Notre lettre est écrite le sixième /jour/ de la dernière décade du premier mois d'été, année du boeuf, quand nous étions au Köndelen".

Commentaires.

12. De même que dans les documents ouïgours, Argoun omet parfois a et e, dans la première syllabe du

1/ Sa'ora - titre nestorien "Visitateur" /Chabot, Histoire de Mar Jabalaha III, 224 - 225/

mot, tels tœri, nmduni ; chez Oeuldjeïtü, nous avons encore žrlγ.

Vladimircov, dans son excellente grammaire mongole,[1] suppose que c'est ainsi que fut écrit le mot t/a/œsuγ /l.27/ ; mais il fut problement induit en erreur par la reproduction d'Abel-Rémusat; dans l'atlas de Bonaparte, ce mot figure normalement écrit avec un a dans la première syllabe.

13. Àndeče /l.11/ a "ésormais, ensuite":L'e initial a été rendu par deux traits, de façon qu'e ne diffère pas de a , également au commencement des mots. Ce moyen de rendre e, nous le trouvons non seulement dans la lettre d'Argoun, mais aussi, plus tard, dans celle d'Oeuldjeïtü, ainsi que dans d'autres documents anciens.

Ce n'en est pas toutefois la seule orthographe, car dans la même lettre d'Argoun, nous rencontrons des mots normalement écrit, tels que ečüs /l.15/ et edüge /l.17/.

14. Remarquons qu'en ce qui concerne l'e initial, nous trouvons encore, dans les deux lettres des il-khans, d'autres particularités d'orthographe que s'appropria, plus tard, la langue littéraire mongole.

Ainsi d'une part, au lieu de elčin et eldeb, Argoun écrit ilcin et il-deb. Il y a évidemment ici un e fort étroit, qui souvent alternait avec i, aussi bien en langue mongole qu'en turc, ce que notèrent à plus d'une reprise C. Foy, V. Thomsen, B. Vladimircov, M.N. Poppe. Argoun voulait, semble-t-il, distinguer deux sortes d'e : l'un, normal, rendu par un trait ou par deux; l'autre, étroit, figuré par i.

D'autre part, à la place de ebül, nous rencontrons öbül /l.14/. Cette orthographe singulière, qui se

1/ P.148.

retrouve dans plusieurs mots de divers vieux documents, ainsi que dans d'anciens livres manuscrits, fut discutée par Vladimircov[1] et par M.Poppe[2]. Il n'est pas douteux que c'est là le résultat d'une prononciation correspondante, c'est-a-dire que, dans les mots en question, on devait réellement prononcer ö , au lieu de l'e ultérieur de la langue littéraire. La mêmevieille prononciation se retrouve dans des dialectes vivants actuels, où elle a du se continuer sans interruption. Mais l'on ne peut supposer que l'orthographe littéraire soit sans fondement réel. Ce qui est probable, c'est que nous avons ici le reflet de deux pratiques dialectiques, d'accord avec l'hypothèse souvent répétée de Vladimircov, que déjà aux XIII et XIV ss., les dialectes mongols se divisaient en groupe occidental et groupe oriental. Ce qui étant admis, öbül serait de prononciation occidentale et ebül, orientalo.

15. Monke, zug, zobsije. La langue littéraire actuelle, ainsi que les dialectes vivants, rangent tous ces vocables dans la classe antérieure ; dans la lettre d'Argoun néanmoins la première syllabe est écrite avec o et u postérieurs. Nous retrouvons la même orthographe dans d'autres monuments de la littérature mongole. Schmidt avait déjà observé cette singularité; ne sachant, sans doute, comment se l'expliquer, il se borna à faire figurer l'orthographe actuelle à coté de l'ancienne.[3]

Plus récemment, M. Pelliot[4] et Vladimircov[5] s'intéressèrent à ces mots et arrivèrent tous les deux à une même conclusion, que leur première syllabe devait posséder, non les voyelles normales ö et ü, mais des

1/ Gramm. 154.
2/ Leiden Ms.
3/ Philologisch-kritische Zugabe... /texte/.
4/ JA, Mars-Avril 1913, 452-453.
5/ Gramm, 166 - 169.

voyelles intermédiaires entre les antérieures et les postérieures, c'est-à-dire ȯ et a.

Mais il faut se rappeler que les anciens documents mongols ne sont pas isolés sous ce rapport. Les documents ouïgours, en effet, possèdent une manière analogue de rendre la première syllabe. Les mots de classe antérieure, avec les voyelles postérieures o et u dans la première syllabe, y reviennent si fréquemment que A. von Le Coq, F.W.K.Müller et W.Bang jugèrent nécessaire, dans leurs publications des textes ouïgours de Tourfan, d'introduire, dans ces cas là, un nouveau signe transcriptif, avec deux points au dessous /o̤, ṳ/. Plus les documents turcs écrits en alphabet ouïgour sont tardifs, plus on rencontre souvent cette singularité qui, avec le temps, passe pour ainsi dire à l'état normal.

M.M.A. Samoïlovic[1] et P.Pelliot[2] se sont, de leur côté, arrêtés sur cette particularité ouïgoure et ont fini par conclure que le changement des voyelles antérieures ö, ü, en postérieures o, u, n'a en pour cause que les pratiques de l'écriture arabe, c'est-à-dire que, selon aux, tout se réduirait, dans ce cas, à une singularité exclusivement graphique. Signalons toutefois que celle-ci se rencontre, en écriture ouïgoure, dans des temps déjà très reculés. Berlin[3] et Pétersbourg[4] sont en possession de deux pièces de monnaie de cuivre, frappées sous le règne d'un kagan des Türgiš, avec légende en caractères ouïgours. Le nom de la tribu y figure comme Turgiš. Radloff tient cette légende pour le plus antique modèle certain d'écriture ouïgoure et, très probablement, ne se trompe guère en le faisant remonter à la seconde moitié du VIII^{e} s. En tous cas, ces monnaies doivent provenir d'une époque où il ne pouvait encore être question

1/ Bulletin Ac.Sc., 1918,1121.
2/ T'P, XXVII.355.
3/ F.W.K. Müller, Uigurica, II.
4/ W.Radloff, Alttürkische Studien, IV /Bullet.Ac.Sc.1911/, 319.

d'une influence quelconque, sur les Ouïgours, de l'écriture arabe. Personnellement, voici comment je me représente ces choses.

Lorsque les Turcs se furent établis dans le Turkestan chinois actuel, l'on se mit à écrire le turc en trois alphabets : le brahmi, le manichéen et le sogdien. Ces alphabets ne distinguent pas les voyelles labiales antérieures des postérieures ; aussi, pour figurer les voyelles antérieures, on se mit à y ajouter i /o + i/, formant ainsi une nouvelle lettre composée. Ce fut là une tendance commune à tous ces alphabets, mais qui, probablement, ne se fixa pas tout d'abord : en divers lieux, on écrivait diversement. Il est fort possible que le mot Turgiš provienne justement de ce temps. A la longue cependant, la nouvelle lettre s'imposa et l'orthographe o et u, sans i, ne se maintint que dans peu de mots, dans lesquels elle prit force de tradition. Dans les textes ouïgours de Tourfan, o ~ u, au lieu de ö ~ ü, s'écrivaient, comme M.Pelliot le fait justement remarquer, dans la première syllabe, de préférence après un i /jukunur, juz etc./ , mais non exclusivement, car par ex. le mot könül, si fréquemment employé dans ces textes, nous l'avons toujours sous la forme konul. Il se peut qu'ici, nous ayons affaire à une réminiscence de temps reculés, ne possédant plus qu'une valeur graphique. Lorsque la connaissance de l'écriture arabe se répandit chez les Turcs, elle put influer sur l'orthographe ouïgoure, au point que ce qui n'était que réminiscence, devint normal avec le temps. Nous pouvons parfaitement tomber ici d'accord avec M.Pelliot, car les documents les plus tardifs d'écriture ouïgoure, provenant de pays musulmans, ne connaissent plus, en général, de lettre composée de o + i et ne distinguent pas les voyelles labiales antérieures des postérieures; il n'y a que les résidus d'Ouïgours à Kan-sou, demeurés fidèles au bouddhisme, qui aient conservé même leur antique orthographe, jusqu'à la fin.

Les Mongols entrèrent en contact avec l'écriture ouïgoure au temps où les labiales antérieures étaient régulièrement figurées, dans la première syllabe, par une lettre composée, ne conservant o ~ u que dans quelques exceptions. Aussi les Mongols durent-ils emprunter la même orthographe ; c'est pourquoi nous trouvons chez eux une lettre composée, et o ~ u dans quelques mots seulement, avant tout dans ceux qui se sont retrouvés dans le lettre d'Argoun et que nous avons cités ci-dessus. Il faut donc admettre que ces mots sont eux-mêmes un reflet, non de telle ou telle singularité phonétique, mais d'anciens usages de l'écriture ouïgoure.

Nous avons ainsi de la peine à suivre Vladimircov, quand il veut y voir un témoignage de déplacement, dès le XIII^{e} s., des voyelles antérieures. Son opinion ne peut s'appuyer sur des glissements analogues, constatés par lui en Mongolie occidentale : ce changement y étant survenu probablement sous l'influence du dialecte khalkha, donc assez récemment.

16. Cette question semblerait simple, si le mot mönke, "éternel", ne venait le compliquer. Bien connu dans la littérature, comme l'épithète fréquemment employée du Ciel, divinité suprême chez les Mongols, et comme nom de leur quatrième Empereur, il a causé bien des soucis aux savants.

Le moine Habbakum, déchiffrant une inscription en alphabet 'phags-pa sur une p'ai-tseu découverte dans le district de Minousinsk, confondit l'épithète du Ciel avec le nom de l'Empereur, ce qui provoqua une polémique des plus animées entre les orientalistes russes du temps: Schmidt, Grigorjev, Hiacynthe, Spasski, Banzarov. La question capitale, passionnément discutée, sur l'origine de l'écriture 'phags-pa et la possibilité de rapport entre celle-ci et le khan Mönke, fut bientôt élucidée ; mais il en restait une autre, de détail, concernant la place

du mot mönke, en tant qu'épithète du Ciel, sur la p'ai-tseu, qui demeura insoluble et qui l'est restée, à vrai dire, jusqu'à present.

Cette p'ai-tseu est bien connue, ne fut-ce que par une reproduction excellente dans l'édition de Marco Polo, publiée par Yule-Cordier. A l'examiner avec attention, on peut conjecturer que les Mongols tenaient à ce que les mots désignant "le Ciel" et le "khan" fussent placés sur le même niveau. Mais alors, il fallut se demander où placer l'épithète mönke, qui précède le mot Ciel. Pour résondre cette difficulté, on s'adressa vraisemblablement à des Chinois, réputés connaisseurs en étiquette et en technique, et ceux-ci proposèrent de placer le mot mönke au dessus des deux lignes et, en quelque sorte, entre elles, ce qui permettait d'observer une certaine symétrie.

L'inscription faite ainsi en signes chinois pouvait être admise, car le signe qui exprimait le mot "éternel" se serait trouvé en entier au dessus des lignes; mais en langue mongole, il occupa trop de place et se trouva entre les lignes, ce qui pouvait engendrer quelque malentendu, comme avec Habbakum.

Il faut bien dire que les Mongols avaient là un problème insoluble, ce qui explique que, dans la lettre d'Argoun, on ne compta pas, dans le premier cas /1.1-2/, avec l'étiquette, et, dans le second /1.29-30/, on omit tout simplement le mot mönke.

Une autre circonstance qui suscitait quelque étonnement était, que Plan Carpin ne désignait pas Mönke-khan sous son nom mongol, mais sous celui de Mengu, tandis que Rubruck l'appelait Mangu et ce fut ce dernier nom qui se généralisa dans la littérature. Mais dès 1913, M.Pelliot constata qu'à la cour mongole, simultanément avec le nom de Mönke, était usitée la variante turque Mängü, variante que précisément les

missionnaires reproduisirent, comme ils le purent, en alphabet latin.

Une lettre de l'empereur Güyük, retrouvée quelques années plus tard et publiée également par M.Pelliot, confirma ses dires, le mot Mogü figurant dans la formule initiale.

17. Reste enfin la question de la voyelle o, inscrite par les Mongols dans la première syllabe du mot möŋke. Nous venons de voir, qu'en tant qu'il s'agit de documents d'écriture ouïgoure-mongole, la solution ne présente guère de difficultés; ce qui la complique, c'est que dans les documents d'écriture 'phags-pa, il existe des particularités encore plus singulières. Elles avaient éveillé déjà la vigilance de Bobrovnikov, Pozdnéyev s'en était fort préoccupé, M.Pelliot et Vladimircov les avaient scrutées avec le plus de résultats, mais même les conclusions de ces deux savants suscitent certains doutes.

Vladimircov prétend /dans sa grammaire/, que dans les inscriptions 'phags-pa, le mot en question se rend par moŋk'a et moŋk'o. Ce n'est pas exact: moŋka n'a été constaté, à ma connaissance, qu'une seule fois, dans une p'ai-tsou découverte en Transbaïkalie, près du village de Niuksk'oye; partout ailleurs, nous n'avons que moŋke, aussi bien comme épithète du Ciel, que comme nom du khan. Nous avons donc droit, jusqu'à un certain point, de considérer cette dernière forme comme étant normale, et la première comme exceptionnelle.

Encore en 1913, M.Pelliot avait émis l'opinion que l'écriture 'phags-pa "distingue en mongol o et ö, u et ü, mais elle dispose en outre d'un signe vocalique spécial, non mouillé, intermédiaire entre u et o, et c'est précisément lui qui est employé pour transcrire la voyelle labiale du mot mongol signifiant "éternel". 1/

1/ JA, 1913, 453 n.

Vladimircov se range jusqu'à un certain point à cette opinion, lorsqu'il dit que le signe de l'écriture 'phags-pa, qui désignait o, était usité, autant dans les mots de classe postérieure, que dans ceux d'antérieure, et qu'il servait probablement à indiquer un o plus antérieur et plus étroit. /Gramm. 167/.

Ces raisonnements peuvent bien induire en erreur. En réalité, voici ce qu'il en est.

L'alphabet tibétain, qui avait servi de base à l'alphabet 'phags-pa, possède bien des signes particuliers pour o et u, mais il n'en a point pour ö et ü. C'est pourquoi on admit pour règle en 'phags-pa, que chaque fois qu'il faudrait rendre les voyelles mongoles ö et ü, en première syllabe, on ferait précéder les lettres o et u, de la lettre e. Mais il arrive fréquemment que l'on omet cette dernière devant la lettre u, c'est à dire qu'on écrit ü, comme u /par ex., sur les pai-tseu on écrit constamment kuçun, busireku etc./, tandis que pour rendre le son ö, on n'omet pas la lettre e, à une unique exception près qui se trouve précisément dans le mot monke. On ne peut donc affirmer qu'en écriture 'phags-pa, il existât un signe spécial pour ö ou bien ü : on rend, tout bonnement, ö par o /dans un seul mot/, ou bien ü par u /dans divers mots/. Ceci ne doit pas nous surprendre, tout se réduisant à certaines libertés d'orthographe, prises par les Mongols, probablement à l'imitation de certains exemples dans l'orthographe ouïgoure. Il ne faudrait pas non plus en conclure que la langue mongole du XIIIe s. possédât, dans ces cas, certaines voyelles spéciales.

18. L'orthographe monga, ou monxa n'est pas claire, n'ayant pour base aucune donnée phonétique ou graphique et n'ayant été constatée qu'en un seul cas. Il est permis de croire que ce n'est qu'une erreur, commise par suite de la faible expansion de l'écriture 'phags-pa et de l'ignorance, par le graveur, de la langue

mongole. Il on remplaça le k antérieur par la lettre q postérieure, tout comme, dans d'autres cas, on remplaçait k, par g.

Ce ne serait pas l'unique erreur, engendrée par des artistes. Une autre, qui saute aux yeux, se trouve sur une paï-tseu également, originaire de la Horde d'Or et contenant le nom du khan Toktogha, gravé en lettres ouïgoures. Ce nom nous est donné, sous sa forme correcte, dans l'épître d'Oeuldjeïtü /23/, et la dernière lettre s'y trouve séparée. Or, sur la pai-tseu, le graveur l'a rapprochée du mot entier, de façon, toute mécanique, ce qui a produit, à la fin, une ligature extraordinaire, impossible à articuler. A.Pozdnéyev, qui publia cette inscription, en fit Toktogen, prononciation qui offusque tout vrai mongoliste, mais qui n'en est pas moins entrée dans la littérature.[1] Si, dans l'exemple en question, on a pu commettre une erreur dans le nom même du khan, à plus forte raison a-t-on pu se tromper dans le vocable moŋke, sur une autre paï-tseu.

Vladimircov se rendait compte déjà, en ce qui concerne le mot qui nous intéresse, que les Mongols du XIV^{e} s., tout en l'écrivant diversement, le rengeaient dans la classe antérieure. Il faut aller encore plus loin et constater que rien n'autorise à y discerner telle ou telle voyelle spéciale. Ceci étant admis, il serait préférable, à mon sentiment, d'abandonner l'orthographe moŋka, suivie par M.Pelliot jusqu'en ces derniers temps, et d'après lui, par les autres savants et de s'en tenir à möŋke, qui correspond à ce que nous trouvons en usage dans tout les dialectes actuels, tant mongols que turcs.

19. Un phénomène orthographique inverse est présenté par les mots: mörile, dans l'épître d'Argoun /10,11,15/ et möǯi, dans celle d'Oeuldjeïtü /17/, au lieu des formes littéraires ultérieures moriła et moǯi. Preuve

1/ La lection Toktogü que donne Fraehn dans sa description des monnaies de la Horde d'Or évoque également des doutes sérieuses.

évidente, ici, de l'influence de la prononciation réelle qui s'est conservée en oïrat, tant en langue littéraire que dans le dialecte kalmouk.[1]

20. łdu et łča - sont des suffixes grammaticaux bien connus, de verbes réciproques et comitatifs. Dans la langue littéraire actuelle, la différence entre ces suffixes s'est graduellement effacée et il leur arriva souvent d'être pris l'un pour l'autre ; au surplus, łdu adopte souvent la forme de łda. Dans les lettres des il-khans, les deux suffixes ont gardé leur signification et leur aspect primitifs, et apparaissent distinctement différents l'un de l'autre.

21. ögije /21/. C'est ainsi que je déchiffrai ce mot dès 1923, sans me rendre compte alors de l'origine de cette forme. En 1929, toutefois, Vladimircov fit remarquer que la racine ög-, "donner", produisit en mongol les deux thèmes : ögü-/actuellement, écrit plutôt öggü/ et ögi-,[2] mais il n'a tiré aucune conséquence de ce fait curieux. Or il y en a une, fort intéressante.

Les finales ü et i sont des voyelles thématiques, ou bien voyelles de liaison. Elles sont bien connues dans les langues turques et devaient exister autrefois, à coté l'une de l'autre, également en mongol. Mais, avec le temps, les Mongols ne conservèrent, dans ce rôle, que la voyelle u ~ ü ; quant à i , elle n'est demeurée que dans quelques exemples, devant la consonne j. Outre les formes du thème ögi, citées par Vladimircov, se rangent ici, comme M.Poppe l'a déjà pressenti dans ses "Geserica", les particules bien connues, instrumentale ijar et possessive ijan, qui alternent avec bar ~ gar et ban ~ ran. La voyelle i sert ici de liaison, dèvant j.

1/ Pozdnéyev, Kałm. słovaŕ, 237.
2/ CRAS - B, 1929, 152.

22. tede irge abubasu /20/, jaγu ǰoqixu /23/, mais jaγun tus-a /24/; dans la lettre d'Oeuldjeïtü : jaγu ändekün ta /11/, mais jaγun aχuj /37/. Voici des exemples de disparition du - n final dans des substantifs et autres parties du discours correspondantes. Cette disparition, toutes les grammaires de la langue littéraire mongole nous en parlent, comme d'un phénomène fréquent, mais irrégulier. Il serait difficile, en effet, de fixer, dans cette langue, quelque régularité pour le cas en question. Il en est autrement pour les dialectes vivants, tels que kalmouk, khalkha, bouriate: - n y est demeuré dans certains cas, tandis que dans d'autres, tel que l'accusatif ou l'adverbe, il s'omet constamment. Dans le vieil idiome, cette régularité existait probablement aussi.

Remarquons encore l'emploi fréquent de - n, dans les adjectifs et les participes futurs : maγun /Oeuldjeïtü, 20/, ändekün /11/ et autres.

23. tede irge /20/ ǰirγuγan χaγučid /33/. dans la lettre d'Oeuldjeïtü uridus sajid ābüge sajin ačige /13-15/, ilčin-ijen äsen-ü belegüd-ijen ileldügsed /11/, dolγuγan ǰaγud dörben od /40/, najman χaγučid-ta /41-42/. On a déjà fait observer que, dans les anciens documents mongols, le pluriel est beaucoup plus fréquemment employé que dans la langue littéraire classique; les tournures citées ici, des lettres des il-khans, en constituent les exemples les plus caractéristiques.

24. Irad barans /4/; dans la lettre d'Oeuldjeïtü il a pour corrélatif iridüwerens. C'est manifestement de cette façon que les Mongols tâchaient de reproduire le terme français : "roi de France", et non l'italien "re di Francia", généralement adopté dans le proche Levant. Quant au nom "Franc", Argoun l'écrivait Beren, Oeuldjeïtü Wiren.

25. nmduni /5/. Tous les investigateurs sont d'accord, pour lire ce mot namduni, le tenant pour le datif du pronom de la 1^e personne, correspondant à la forme namadur de la langue littéraire. Seulement, il présente trois particularités. L'absence du premier a pouvait être déterminée par certains usages de l'orthographe ouïgoure, dont les traces se retrouvent fréquemment dans les anciens documents mongols. Les mêmes usages auraient pu entraîner l'omission du second a ; mais ici, Vladimircov avance la conjecture que ce peut être la disparition, généralisée déjà à cette époque, de la voyelle non accentuée au milieu du mot, comme on le rencontre constamment dans les dialectes contemporains, et il en cite, à l'appui, d'autres anciens exemples. 1/ Comme la lettre d'Argoun présente encore d'autres singularités de la langue mongole vivante du temps, il est fort possible que l'auteur ait raison.

Mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est la présence du ni final, apparaissant après la terminaison du datif, -du. A prendre les choses normalement, on pourrait y voir le suffixe possessif de la III^e personne, possédant, dans les dialectes vivants, tels que le kalmouk, précisément la forme ni /> nə > n/. Le mot en question signifierait alors :"à moi qui appartiens à lui ou à eux;" c'est-à-dire au Ciel et au khagan, soulignant ainsi la dépendance d'Argoun des êtres suprêmes, cités dans la formule initiale. Sans entrer dans d'autres explications, Vladimircov rend ni par la particule russe: же, "or, aussi", lui assignant, semble-t-il, une signification démonstrative.

Toutes ces singularités obligent à se demander si le mot a été exactement interprété. Le doute est d'autant plus plausible qu'Argoun se désigne lui-même, non au singulier, mais au pluriel/11.3,31/, comme le fait aussi Oeuldjeïtü. Peut-être faut-il lire ici manduni,

1/ Gramm., 335.

" à nous", ou encore y voir quelque adverbe de temps, ou autre, par ex. du sens de "naguère, il y a peu de temps", bien qu'aucun adverbe pareil ne semble être usité aujourd'hui.

26. Üge manu /3/, bičig manu /31/. Les Mongols désignaient du nom de bičig tous les documents, en tant qu'actes par écrit, indépendamment de leur sujet et de leur origine. Ce terme est placé à la fin du document : bičig manu ... bičibej.

Mais il y avait encore deux autres mots en usage. C'était žarliγ /par écrit žrłγ/ pour désigner les décrets impériaux. Dans les inscriptions d'Orkhon, le même sens est rendu par le mot sab ; plus tard, on trouve encore, dans les documents turcs, le mot jrlγ.

Les décrets d'autres personnages étaient désignés par le mot üge /dans les documents turcs, söz/.

Pour désigner les "édits", les chancelleries mongoles en Chine employaient le terme tche, en y ajoutant cheng/cheng tche/, lorsque l'édit émanait de l'empereur, yi - de l'impératrice et ling, pour les édits princiers.[1]

27. ämegülbesü /22/. La leçon de ce mot était variable. Schmidt a lu ergigülbesü ; Abel-Rémusat[2] et, après lui, Pozdnéyev lisaient amegülbesü, mais sans indiquer comment il fallait prononcer. Probablement, ils ne savaient s'expliquer ce que signifiaient les deux traits, au commencement du mot. Pour moi, je proposai, dans mon article; deux variantes : nemegülbesü et

1/ Chavannes, Inscriptions et pièces de chancellerie ... /TP, 1904, 368 n.3; 388, n.2; 1908, 369, n.2/.
2/ Mémoires sur les relations politiques ... /texte/.

emegülbesü. Plus tard, j'imaginai encore une troisième variante : egegülbesü. M.Klukine a fini par choisir nemegülbesü,"si l'on ajoute".

Après avoir mûrement réfléchi et pesé toutes les possibilités, je considère la variante emegülbesü, comme la plus vraisemblable; l'absence de point, auprès du trait initial, y fait voir ä, plutôt que nä, et m est identique à celle du mot kemen, qui revient plusieurs fois au long de la lettre. Il s'éleve pourtant une difficulté, que j'ai déjà fait remarquer : on n'a pas constaté, en mongol, l'existence des verbes eme-, soit emegül-. Mais cette difficulté, il ne faut pas l'exagérer.

Nous avons, en mongol, le mot: emgeg,"atteinte à la santé, douleur", existant aussi, avec un sens semblable, dans les idiomes turcs /Radloff, Wb: Anstrengung, Qual, Leiden; Bang-Gabain, Index: Schmerz/; nous y avons aussi le verbe ämgä-,"gequält sein, sich plagen", d'où dérive, évidemment, mo. ämgäk. Ces mots doivent tous avoir une origine commune, avec la racine, turc: äm - , mo.: eme -, qui ne s'est maintenue, cependant, que dans les mots dérivés.

28. ilčin-iier öčiǯü iler-ün /7-8/, "par les messagers parlant, tu envoyas". C'est ainsi qu'est exprimée notre pensée : "tu envoyas dire par les messagers", ou plutôt "tu envoyas des messagers, pour dire". Ce devait être une expression souvent employée, car, quelques lignes plus loin /25-28/, nous avons une phrase semblablement construite : ilčin-iier-iien ögčü ilebesü, "si tu envoies donner par ton messager", c'est-à-dire "si tu envoies ton messager, pour offrir", ou encore "si tu envoies, par ton messager".

Une expression analogue figure également dans la lettre d'Oeuldjeïtü. /10-11/.

29. ali bar kelen aman ilčin /24-25/. Schmidt traduisit:"Gesandte von allerlei Zungen und Sprachen", et les écrivains suivants, sans excepter M. Klukine, acceptèrent cette version. Pourtant, elle éveille certains doutes: pourquoi les Mongols auraient-ils consacré une attention particulière à la langue et à la nationalité des messagers qui allaient leur apporter des cadeaux d'Occident? Eux-mêmes n'attachaient jamais d'importance à la nationalité de leurs propres messagers, profitant des services de gens de toute expèce, du moment qu'ils les jugeaient capables de remplir telle ou telle mission. Ils ne cherchaient pas non plus à se rendre exactement compte de la structure de l'Europe occidentale, au point de vue ethnographique, si bien que, par un vieil usage dans tout l'Orient, ils désignaient tous les peuples qui l'habitaient, sous l'appellation générale de Francs. Il devait leur être parfaitement indifférent, qui serait celui qui leur arriverait de là-bas, en caractère de messager chargé de cadeaux.

Par ailleurs, il s'agit de considérer d'autres circonstances.

Le fait d'avoir envoyé, de France, des cadeaux aux Mongols, trouve son écho dans la lettre d'Oeuldjeïtü, où nous lisons: alibar üges-iyen öčiǰü ilčin-iyen äsen-ü belegüd-iyen ileldügsed /10-11/. Ce qui frappe, c'est l'accord évident des parties correspondantes de ces deux lettres; cela permet de supposer qu'ici et là, il est question, d'abord, de faire parvenir des nouvelles, et ensuite, des cadeaux. En un mot, alibar kelen aman, de la lettre d'Argoun semble correspondre à alibar üges et, par conséquent, la première locution doit être comprise ainsi: "messagers avec des nouvelles quelconques"ou, à la rigueur, "quelque messager que ce soient, avec des nouvelles".

Kelen, "langue", peut signifier aussi, nous le savons, "nouvelles" /comme dans les autres langues/. La

liaison de kelen et aman est également connue. Chez Sanang Setsen, nous trouvons l'expression: kelen aman ügei görügesün, ce qui veut dire: "animal non-parlant" /dans la traduction de Schmidt: das sprachlose Wild/ [1]. Donc, au XIII[e] s., il pouvait bien exister un terme spécial pour désigner des messagers, chargés de porter des nouvelles.

30. ǯigür-e aɣuɫɣan /25-26/ "mettant dans l'aile". C'est le passage le plus incompréhensible de la lettre d'Argoun, comme le fait observer, avec raison, M.A.Bogdanov [2]. Schmidt le traduit: "Tribut .. bringend", observant qu'il ne connait pas le mot ǯigür-e; M.Klukino: "interrogeant exprès" [3]; M.Bogdanov: "en toute hâte". M.Pelliot a aussi ses conjectures, qu'il garde jusqu'à présent pour lui, pour la raison que, ni les siennes, ni aucune de celles des autres savants, ne s'imposent par elles-mêmes, faute d'autres phrases analogues. [4]

L'avis de M.Pelliot est cetainement justifié. On ne pourra résoudre l'énigme de ces mots, avec une certitude absolue, que du jour où l'on aura découvert quelque expression correspondante dans d'autres sources mongoles. Aussi n'est-ce qu'à titre de nouvelle hypothèse que je ferai remarquer deux circonstances.

Le mot "aile" possède, dans plus d'une langue, le sens de "tutelle, protection". En langue osmane, on emploie, dans le même sens, le mot ganat. Il en pouvait être de même en mongol, et les mots ǯigür-e aɣuɫɣan pouvaient signifier "mettant sous la tutelle". Cette acception, néanmoins, ne me satisfait pas moi-même;

1/ Ssanang ssetsen, 90-91.
2/ CRAS - B, 1928, 237-239.
3/ O čem pisał ..., 30-32, 41.
4/ T'P, XXVIII.

on ne conçoit pas, en effet que, dans un document officiel, laconiquement rédigé, on annonçât que non seulement les cadeaux seraient envoyés par des messagers, mais encore, chose superflue, qu'ils seraient mis sous leur tutelle.

Mo. ǰigür désigne, non seulement l'aile de l'oiseau, mais encore, comme le fait remarquer, avec justesse cette fois, M. Klukine, flanc, côté d'autres objets[1]. Ainsi, ǰigür peut être appliqué à une porte latérale, à coté de la principale; on s'en sort aussi en parlant de fonctionnaires subalternes, auprès d'un supérieur; ainsi, l'on connait le terme: ǰigür-ün sajid , signifiant "vice-ministre" /en chinois, che-lang/. Alors, ǰigür-e ayuɣan ne pourrait-il pas signifier "mettant de côté, plaçant au second plan, donnant une mission supplémentaire" ? Dans ce cas, ce terme demeurerait en liaison étroite avec kelen aman ilčin, ainsi que je le comprends: c'est-à-dire qu'Argoun déclare qu'il ne demande pas qu'on lui envoie des cadeaux par des messagers exprès, mais par ceux qui seront chargés de lui apporter certaines nouvelles. Ce qui équivaut à dire, qu'on lui envoie les cadeaux, lorsqu'il s'en présentera l'occasion.

31. La lettre d'Argoun contient deux dates: celle de sa rédaction et celle de l'expédition projetée contre l'Egypte. La solution de ces dates se heurte à certaines difficultés dont j'ai eu occasion d'écrire.[2] Car on ne sait encore quand les Mongols de Perse inauguraient leur nouvelle année.

1/ O čem pisał ..., 31.
2/ RO, IV, 137.

II. LETTRE d'OEULDJEÏTÜ

32. Transcription du texte.

1. Ölǯejtü sułtan üge manu

2. Iridüwerens sułtan-a.

3. ärteneče, ta bürin

4. Wirenüd irgen-ü sułtad

5. manu sajin

6. älinček sajin

7. äbüge sajin

8. äčige sajin

9. axa-dur amirałduǯu xoła bar bögesü ojir-a metü

10. sedkiǯü alibar üges-ijen öčiǯü ilčin-ijen äsen-ü.

11. belegüd-ijen ileldügsed-i jaru ändekün ta edüge.

12. tɔri-jin küčündür

13. bida jeke or-a sayuysan-dur uridus sajid

14. äbüge sajin

15. äčige sajin

16. axa-juban žrłγ žasaγ-i busi ülü bołγan belen žasaγ-

17. san möži uridus sajid-łvγ-a ž-a kemeldügsen-i

18. ülü talbin andayayar metü sedkižü uridaqijača ülemži

19. amrałdužu ilčin-ijen ileldün aj-a kemen sedkižü an buju ba

20. bida axanar degüner mayun xaračus-un tašij -a üges-ijer,

21. dor-a xočarułčažu bülegej edüge

22. tɔri-de sedkil ögdežü,

23. Temür-xayan Toγtoγ-a Čabar, Toγ-a terigüten,

24. bida

25. Činggis -xayan-u uruy-ud döčin tabun ed-ača inaysi-

26. da čimaduł-čaysan-i edüge

27. tari-de ibegdežü bürin axa degü žoqiłdužu naran

28. uryuxuj Nang-ijas-un gažar-ača abun tału dałaj-dur

29. kürtele ułus bariłdužu žamud-ijan ujayułbai,

30. bidan-u žayur-a ken busi sedkibesü bürijer anu deger-e

31. ömerin bajij-a kemen üge bariłdubaj edüge

32. manu sajid

33. äbüge sajid äčige sajin axa-dur amrałduysan

34. josu tanu ker talbixun kemežü äde Mamly Tuman xojar-i

35. ilebej tani ołan Wiremüd-ün sułtad-i bar xamtu

36. ǯoqiłduxu amuj kemen öcigdebej ünen-kü ǯoqiłduxuj-ača

37. sajin jaɣun axuj edüge

38. bidan-dur ba tandur bar ülü ǯoqiłduxun-i

39. tøri-jin küčündür bürijer deger-e anu ömerin bajixuji

40. tøri medetügej bičig manu doługan ǯaɣud dörben od-

41. tur moɣaj ǯil ǯunu terigün sara-jin najman

42. xaɣucid-taAlijan-a büküj-dür bičibej

33. TRADUCTION.

/1-2/ "Nous, Sultan Oeuldjeïtü, disons:

au Iridüwerens /Roi de France/.

/3-11/ "Vous tous sultans du peuple des Francs, pourquoi oubliez-vous que, demeurant depuis longtemps en relations amicales avec Notre noble arrière-grand-père, avec Notre noble grand-père, avec Notre noble père et Notre noble frère aîné et pensant, comme si vous étiez

près, quoique vous étiez au loin, vous vous envoyiez mutuellement des messages et des cadeaux de santé, pour vous informer de diverses nouvelles.

/11-19/"Maintenant que Nous sommes montés sur le trône, Nous Nous proposons de ne pas changer les édits et les dispositions de Nos prédécesseurs, Notre noble grand-père, Notre noble père et Notre noble frère aîné, de ne pas ignorer ce qu'il était convenu avec les précédents chefs de provinces, qui possédaient une organisation achevée, mais de le garder comme chose jurée et de demeurer /avec vous/ en relations plus amicales qu'auparavant et aussi de nous envoyer mutuellement nos messages.

/20-21/ "Nous, frères aînés et cadets, par suite des paroles perverses de sujets méchants, nous étions frappés d'un tort.

/21-29/ "A présent nous, Temür-kagan, Toctoga, Tchabar, Toga et autres, descendants de Djenguis-khan, nous avons obtenu du Ciel l'inspiration et avons apaisé, grâce à la protection du Ciel, les récriminations réciproques /qui duraient depuis 45 ans jusqu'à présent, et avons unis nos états /oulous/, où le soleil se lève, jusqu'à la mer de Talou et avons fait lier nos relais postaux.

/30-31/ "Nous nous sommes liés par la parole, que, si jamais quelqu'un de nous pense autrement /c.-à-d. intrigue/, tous en commun nous nous défendrons contre lui.

/31-35/ "Maintenant, ayant pensé: comment ignorer votre usage, que vous demeuriez en relations amicales avec Notre noble grand-père, Notre noble père et Notre noble frère aîné, Nous vous avons envoyé Mamalag et Toman.

/35-37/ "Nous avons été informés que vous, nombreux sultans des Francs, demeurez tous en concorde

entre vous. En vérité, que peut-il y avoir de meilleur que la concorde ?

/37-40/ "Si maintenant quelqu'un ne demeurait pas en concorde avec nous ou avec vous, alors, par la force du Ciel, nous nous défendrons en commun contre lui, que le Ciel le sache.

/40-42/ "Notre lettre est écrite en l'an 704, année du serpent /1305/, huitième jour de la dernière décade du premier mois d'été, quand nous étions à Aliyan".

C O M M E N T A I R E S.

34. La lettre d'Oeuldjeïtü donne l'impression d'avoir été remaniée dans sa première rédaction, sans ces remaniements eussent été ensuite assez soigneus/ement ajustés au texte, ce qui fait que certaines idées y ont l'air d'emboîter les unes sur les autres.

Malgré cela, les idées en sont généralement claires et la lettre ne contient presque aucun vocable inconnu ou rare, si bien que l'interprétation de ce document n'offfre pas les difficultés de celle de la lettre d'Argoun, dans l'ensemble, mieux rédigée. Schmidt en a rendu le texte de facon suffisamment compréhensible, si bien qu'il avait été admis, dans le monde savant, que toutes les difficultés à peu près en ont été résolues; aussi, s'y intéressait-on beaucoup moins qu'à l'epître d'Argoun. Seul M.Klukine, si sceptique pour les travaux de ses prédécesseurs reprit cette lettre pour l'examiner à fond de nouveau, mais en général il ne fit aussi que suivre les traces de Schmidt, insistant même sur la justesse de la plupart de ses interprétations.

Il n'en faut pas moins constater que, chez Schmidt, la lecture de plusieurs mots est fausse et la traduction de quelques passages, erronée; qui plus est l'idée directrice de la lettre n'est pas mise clairement en relief.

La lettre d'Oeuldjeïtü possède certaines singularités de forme. Avant tout, l'on remarque dans le texte l'absence de la formule initiale, de celle par laquelle commencent habituellement tous les écrits officiels mongols. Cependant, dans le cours de la lettre, Oeuldjeïtü, bien que musulman lui-même, invoque à plusieurs reprises le Ciel, puissance chamanique suprême qui gouverne le monde; même son propre avènement au trône, il l'attribue à la faveur de cette puissance.

Ensuite, Oeuldjeïtü y emploie un titre, emprunté au monde musulman, celui de: sultan. Ce même titre, il l'applique également aux souverains européens, entre autres, au roi de France. Pour la première fois peut-être, un souverain mongol paraît se mettre ici sur pied d'égalité avec des personnages régnant en pays étrangers.

Malgré ces particularités, la lettre présente le caractère ordinaire d'un édit.

35. Ölǯeǰtü /1/, najman /41/. Dans les lettres des il-khans, de même que dans les autres documents anciens, les diphtongues sont rendus de la même façon que dans la littérature classique: au milieu des mots, par la voyelle + ji ; à la fin, par la voyelle + i. Dans la lettre d'Oeuldjeïtü, nous trouvons les deux exceptions ci-dessus, dont l'une, najman, s'est conservée chez les Mongols jusqu'à nos jours. Vladimircov ne la considère[1]/ que comme une particularité graphique; son opinion se trouve confirmée par le fait que, dans les documents d'écriture ʾphags-pa, les diphtongues s'écrivent, dans les deux mots précités de même que dans les autres cas.

1/ Gramm. 283.

L'orthographe des diphtongues devait causer un certain embarras aux Mongols, d'où en provient la variabilité. Dans ce qui nous reste de l'écriture 'phags-pa, la diphtongue ai est régulièrement rendue par /a/ ii, tandis que, dans d'autres cas, nous avons ee, ue, üe.

36. or-a /13/ et bürijer /30,39/. Nous avons là des casus obliqui des mots orun, "lieu, lit, trône", et bürin, "chacun, tous". Ces formes méritent d'être prises en considération; il est probable que les noms avec la finale - n perdaient cet -n, dans la formation de certains cas. Cf. supra § 22.

37. uridaqijača /18/. Ce mot, nous le trouvons sur le monument d'Erdeni-dzou, de l'année 1346, sous la forme: uridaqi - ača[1]; il faut donc se demander d'où vient ce j, avant la désinence ? La réponse nous est fournie par les dialectes turcs qui ajoutent systématiquement -j-, entre les voyelles, dans les terminaisons morphologiques; par ex., en osman, au datif baba-j-a. C'est donc, dans son genre, une consonne de liaison. Le même caractère doit évidemment être celui de j, aussi dans le mot ǯoqilduxuj-ača /36/, à coté de ǯoqilduxun-i /38/.

38. ǯoqiłdux-un-i /38/. Au point de vue morphologique, ce semble être un participe futur, avec désinence de l'accusatif. Mais le verbe transitif, exigeant l'accusatif, manque ici, car ömerin régit deger-e anu. Cette forme pouvait donc signifier: "ce qui concerne celui qui", ou plutôt être un gérondif conditionnel, avec la désinence xun-i, tel que le connaît l'idiome kalmouk actuel.[2]

1/ Radloff, Atlas, tab. XLI, l., Cf. Kotwicz, dans Sbornik Mus. Antr. Etn., V, 209-210.
2/ Kotwicz, Kalm. gramm., 304 /§ 275/.

39. bida /passim/, ba /19/. G.J.Ramstedt s'est déjà occupé de la différence entre les pronoms bida et ba, dans son article sur les pronoms mongols.[1] C'est là qu'il cite, de l'idiome des Moghols, la phrase: bida unijöш, où il considère - ш comme l'abréviation de ba, "nous". Mais cette étymologie n'est pas sûre, car l'on aurait, dans une seule forme, la réunion de deux pronoms différant entre eux. Cependant, dans la lettre d'Oeuldjeïtü nous avons, semble-t-il, une proposition de construction identique: /bida/..... an buju ba, ba ne pouvant être évidemment autre chose qu'un pronom de la première personne du pluriel.

Mais ici, on l'a employé comme enclitique pronominale, tout comme l'on trouve, dans la même lettre encore: jaγu ändekün ta /11./. Les deux enclitique ba et ta témoignent que la langue de notre lettre avait la tendance de former des désinences personnelles, telles que nous en trouvons, non seulement dans l'idiome des Moghols, mais aussi dans ceux des Kalmouks et des Bouriates; il est fort possible que déjà dans le temps, elles constituaient un raccourci, ba pouvant remplacer l'un et l'autre pronom: ba et bida.

40. anu degere /30/ et degere anu /39/. Dans la première association, anu conserve encore le sens de pronom personnel; dans la seconde, il n'a plus que la valeur d'une enclitique qui, avec le temps, est devenue un simple suffixe. Nous sommes, en quelque sorte, dans un moment de transition où la langue, ne s'étant pas encore dégagée de son ancienne construction, cherchait déjà à en créer une nouvelle.

41. ba /Argoun 28; Oeuldjeïtü 38/, bar

1/ Über mongolische pronomina, 2; cf. Mogholica, 56.

/Argoun 10,23,24; Oeuldjeïtü 9, 35, 38/.

Dans les lettres des il-khans, ces deux particules se présentent très souvent, mais il n'est pas facile de se rendre compte s'il existe entre elles quelque différence essentielle. La tournure: bidan-dur ba tandur-bar /Oeuldjeïtü 38/ parle plutôt pour la différence; mais, d'autre part, ali-bar /Argoun 24/ et ker be /Argoun 28/ semblent la nier. L'affaire se complique d'autant plus qu'en langue classique, on les emploie même à rebours : aliba et ker ber /à côté de kerbe/.

Voici les cas où nous trouvons, dans les lettres des il-khans, l'emploi de ces deux particules:

a/ Auprès du gérondif conditionnel: xojina bar genübesü /Argoun 23/, xoła bar bögesü /Oeuldjeïtü 9/, expriment le consentement: "quoique, même". Il est probable qu'on rendait ainsi, autre-fois, les propositions concessives et, fort probablement, il n'existait pas encore, dans le temps, de gérondif concessif. On peut conjecturer ici qu'en mandchou, le gérondif correspondant avec la désinence -cibe, s'est également formé du gérondif conditionnel, avec adjonction de la particule ber.

b/ Auprès de pronoms et d'adverbes interrogatifs: ali-bar, ker be /Argoun 24,28/ forment des mots indéfinis.

c/ ołan Wireüd sułtad-i bar xamtu, bidan-dur ba tandur bar /Oeuldjeïtü 35,38/ - bar donne ici un sens généralisant: "en général".

d/ bidan-dur ba tandur bar /Oeuldjeïtü 38/, ba ... bar remplacent nos conjonctions "et, ainsi que"; dans l'édit de Bouyantou-khan, où plusieurs parties de phrase pareilles se succèdent, le ba s'est trouvé placé après le dernier mot.

e/ bida bar /Argoun 10/, "nous aussi, également".

Bien qu'il existe certaines différences entre les cas ci-dessus énumérés, où les deux particules sont employées, ces différences sont peu sensibles, si bien que les particules peuvent se remplacer l'une l'autre.

Quel est le rapport formel qui existe entre ba et bar, il est difficile, pour le moment, de le déterminer. En examinant cette question, il faut prendre en considération certains cas analogues: en mongol, les désinences du datif -du et -dur ; les désinences de l'instrumental karaïte - ba et mo.- bar; les particules turques bilä et birlä ; les désinences turques du datif-ga et -gar. Dans l'idiome oïrate, lorsqu'on forme les pronoms indéfinis des interrogatifs, on emploie très souvent la particule bese, qui pourrait aussi avoir quelque rapport avec ba et bar.[1]

La langue littéraire classique se sert des particules en question beaucoup moins fréquemment qu'au XIII^{e} et au XIV^{e} ss. Leur rôle est rempli, pour une grande part, par la particule - ču /kalm. - čigi, bouriate -šxi/. Aujourd'hui, la particule ba joue pour la plupart le rôle de conjonction, employée comme autrefois, soit pour unir des parties de la phrase, soit après celles-ci. L'on rencontre bar encore dans un nouveau rôle, auprès du sujet, en place de: anu ou inu. Cela justifie peut-être l'hypothèse de Bobrovnikov, qui y voyait une influence de la langue tibétaine.[2]

Enfin, l'on trouve chacune des deux particules jointe à certains mots interrogateurs, déjà à l'état figé: aliba, jambar, kerbe et ker-ber.

Nos particules sont en union intime encore avec

1/ Popov, Kalm. gramm.; Veselovskij, Putešestvie kap. Unkovskago, appendix I-III.

2/ Mong.-kalm. gramm. 182.

deux autres: ba, avec ma /jaγuma/, ber, avec ger /edeger, tedeger, bügüdeger/. De son côté mo. ma possède un corrélatif en langue turque: mo. jaγuma, turc nämä.

Ces analogies prouvent que l'étymologie de ba et de bar exige encore des recherches, dans le vaste domaine des idiomes altaïques.

42. Dor-a ×očarułčaǯu /21/. Schmidt et M. Klukine ont lu le premier mot: dur-a, "désir, volonté", traduisant la proposition citée par: "ils ont perdu envers soi la bonne volonté, ils ont rompu leurs bons rapports". Ce qui s'oppose avant tout à cette interprétation, c'est que nous n'avons pas ici un verbe réciproque mais un verbe comitatif, verbes qui se détachent distinctement dans les lettres des il-khans; ensuite, ce verbe n'a pas un sens transitif, mais neutre: "demeurer en arrière, derrière les autres". C'est pour quoi je proposerais une autre leçon : dor-a, "en bas". Il est vrai qu'en langue littéraire, ce mot se trouve sous la forme dour-a /doγura/, orthographe qui figure sur la stèle d'Erdeni-dzou; mais, comme en langue Kalmouke nous avons le corrélatif dor-o, avec un o bref, l'on peut admettre que la langue mongole possédait aussi deux formes différentes: l'une avec un do- bref, l'autre long. Le sens de la phrase serait que tous les frères demeuraient dans une situation pire que les autres, ce qui ferait antithèse à la phrase: deger-e bołxu, "etre en haut, être meilleur".

43. sedkiǯü an buju ba /19/ "/ainsi/ pensant nous vivons", ou, plus simplement, "ainsi nous pensons". Schmidt a lu.: sedkiǯü ene buju, "dieses sind meine Gedanken", mais ce serait une construction défectueuse, car il faudrait dire: sedkikü ene buju. Ce n'est pas, ici, le pronom ene, mais le gérondif an du verbe a-, de même que la forme aj-a, deux mots auparavant.

44. žrlγ žasaγ /16/, "édits et ordonnances". Abel Rémusat et Schmidt, après lui, ont lu: žałak žasak /ou jałak jasak/, "Regierungsweise"; mais le premier vocable éveille des doutes; aujourd'hui, on peut le lire, en toute assurance, žrlγ, forme habituelle du mot žarliγ, dans les anciens documents.

45. ömerin /31,39/. C'est un vocable rare que Schmidt ne devait pas connaître, car il l'a transcrit en lettres mongoles, d'accord avec l'original: ömerin et, en lettres latines: umarin et l'a traduit "herfallen".[1] Kowalewski, non plus, ne le connaissait pas, mais Gołstounski le reproduit déjà et M.Klukine, suivant ce dernier, fait observer justement qu'il signifie: "se défendre en commun, intervenir".[2] Nous le trouvons dans l'Histoire secrète des Mongols /§.76/, où il est question d'un chacal qui défend son terrier, quand on le remue. De même, dans la lettre d'Oeuldjeitü, il ne doit pas être question d'offensive, mais d'une action défensive contre les semeurs de discorde et les fauteurs de troubles.

Ce verbe a une construction assez singulière: degere ... ömerin, "se défendre de quelqu'un".

46. amirałdužu /9/, amrałdužu /19/, amrałduγsan /33/, "demeurer en relations amicales", ont certainement un rapport avec le mo. amaraγ, "ami, amical, aimé". Tous ces mots doivent être en rapport avec les mots mongols et turcs qui signifient "tranquillité": mo. amu-, amura-, amara-, "être tranquille, se reposer"; turc /dialectes divers de Sibérie Occidentale/ amïr, "Ruhe, Frieden", amïra, "sich beruhigen", amïrak, "friedfertig", amra, "sich ausruhen", amrak, "ruhig, friedlich", ouïg. amuł,

1/ Op.cit. 12-13, 15-16.
2/ Lettre d'Ouldzeitou...,17,22.

"sanft, ruhig". Les formes turques ne manquaient pas d'influencer les mongoles; ou bien, peut-être, réagissaient-elles réciproquement les unes sur les autres. Telle doit être la raison qui fait, que nous trouvons dans l'épître d'Oeuldjeïtü des formes, constatées dans les idiomes turcs.

47. belen ǰasaγsan möǯi uridus sajid /16-17/. Dans cette phrase, M.Klukine lit möri, en lieu de möǯi, et suppose qu'il est question du mode de gouvernement installé par les prédécesseurs d'Oeuldjeïtü. Cette interprétation s'accorde jusqu'à un certain point avec la traduction italienne contemporaine. Par contre, Schmidt a lu möǯi, "province", mais dans les mots uridus sajid, il a vu également les ancêtres d'Oeuldjeïtü. A en croire l'interprétation de ces deux savants, quelqu'un se serait entendu avec ces aïeux, quant au mode de gouvernement, mais la personne de ces interlocuteurs n'a point été consignée et toute l'affaire présente une allure singulière. C'est ce qui a du obliger d'Ohsson à en donner une tout autre traduction: "ce que ces bons aïeux vous ont promis", qu'Howorth a répétée après lui.[1]

Pour moi, la question se présente autrement. Quand les Mongols avaient envahi un pays, ils en détruisaient d'habitude l'administration antérieure, pour introduire la leur. Mais il arrivait, exceptionnellement, surtout si les autorités du pays se soumettaient volontairement et sans résistance, que les Mongols laissaient l'ancien pouvoir à sa place, lui accordant, sous certaines conditions, son autonomie. C'est la situation qui trouve précisément son expression dans l'épître d'Oeuldjeïtü. uridus sajid, ce ne sont pas les aïeux d'Oeuldjeïtü, mais les anciennes autorités des pays auxquels les Mongols ont conservé leur autonomie: belen ǰasaγsan möǯi,

1/ D'Ohsson, Histoire des Mongols, IV, 588; Howorth, History of the Mongols, III, 574.

"possédant une administration toute prête". Les Mongols s'entendaient avec ceux-ci, en une certaine mesure, quant à leurs rapports mutuels: ǯ-a kemeldügsen. Oeuldjeïtü déclare donc que, d'une part, il ne change pas les édits et ordonnances de ses aïeux dans les pays conquis et gouvernés selon de nouvelles lois; et que, d'autre part, il n'enfreint pas l'entente conclue avec les autorités des pays, auxquels fut conservée leur autonomie.

48. Andaγaγar /18/, "serment". C'est un fait bien connu, dans l'histoire des conquêtes mongoles, que ces conquérants se servaient fréquemment de toute espèce des promesses, à titre de ruses de guerre et qu'ensuite, ils les violaient sans le moindre scrupule. L'épître d'Oeuldjeïtü jette une clarté sur cette affaire. Les Mongols distinguaient les simples promesses et accords /ǯa kemeldügsen, 17/, du serment /andaγaγar/. Les premiers, ils ne les considéraient pas comme obligatoires pour eux; on pouvait ne pas les prendre en compte et même, les violer. Le second était scrupuleusement respecté. Ainsi, il devait exister, entre promesse et serment, quelque différence de forme extérieure. Il est un fait frappant, c'est qu'aussi bien Argoun qu'Oeuldjeïtü en appellent, à plusieurs reprises, au ciel: tǝri medetügej, "que le ciel le sache". Dans les histoires mongoles, cette déclaration se rencontre souvent: c'était elle qui devait donner aux promesses force de serment. Mais il ne semble pas que tout le monde put en appeler au ciel; cela ne devait être permis qu'aux membres de la dynastie régnante; les autres devaient recourir à certaines cérémonies. Lors de l'élection des khans, l'on jetait sur l'herbe de la graisse ou de la viande, en proférant la formule d'un serment conforme; en contractant un accord avec les autorités russes, les représentants des tribus mongoles s'appuyaient un couteau sur la gorge, perçaient un chien de leurs épées etc.

La lettre d'Oeuldjeïtü donne la forme:

andaɣaɣar, au lieu de la forme normale andaɣar /turc and/; il est probable que la dernière syllabe se prononçait, avec un fort prolongement de la dernière voyelle.

49. Taɬu daɬaj /28/, "la mer Taɬou" devait constituer la limite occidentale des possessions mongoles, mais ni le son du mot ni le sens n'en sont clairs. On peut encore lire Daɬu, Telü, Delü. Abel-Rémusat[1] / et d'autres, après lui/ a lu Talou et supposé que ce doit être le lac d'Ourmiya. Cependant, le roi d'Angleterre Edouard II, résumant la lettre d'Oeuldjeïtü et suivant sans doute les informations fournies par les délégués, parle de "sea"[2], sans en donner, malheureusement, de nom par lui-même. Il est donc probable que ce n'est pas du lac d'Ourmiya qu'il doit être question, mais bien de l'une des grandes mers: Caspienne, ou Noire, ou Méditerranée.

50. Le protocole final suscita et continue à susciter différents doutes.

Il nomme les délégués, envoyés par Oeuldjeïtü, Toman /qu'on peut lire aussi Tuman et même Tümen/ et Mamaɬɣ /qu'on peut lire Mamaɬas/; tandis que, dans la traduction italienne du temps, publiée par Abel-Rémusat, nous lisons Tomaso iulduci et Mamalac. Edouard II, dans sa réponse datée du 16 octobre 1307, parle de délégués, sans les nommer. Le pape Clément V, dans sa lettre du 1 mars 1308, ne mentionne qu'un seul délégué, Thomas ildoutchi. On a donc admis généralement que Toman et Thomas ildoutchi ne sont qu'un seul et même personnage, que les Mongols auraient incorrectement nommé dans leur lettre.

51. La date de l'épître est indiquée, dans

1/ Op.cit., 138.
2/ Howorth, op.cit., III, 575.

l'original, selon une double ère, musulmane et mongole, ce qui permet d'affirmer, malgré la difficulté de résoudre la date avec précision, que la lettre fut rédigée avant le 23 juillet 1305, et pas plus tard.[1] D'autre part, la traduction italienne établit la date du 5 avril 1306. Naturellement, il faudrait vérifier une fois de plus si Abel-Rémusat ne s'est pas trompé; mais, si cette date se trouve exacte, nous voici devant une nouvelle énigme.

A côté de la date européenne, nous lisons encore, dans la traduction italienne: "iscrita in mugiano /in Nugiano ?/... in mogano".[2] Abel-Rémusat suppose que c'est là le nom de la localité, où le document fut rédigé, dans une double variante, mais cette explication est presque inadmissible. L'on peut croire que mugiano, si tel est le mot de l'original, désigne l'année, selon l'ère mongole: moγai, et seulement le dernier, in mugano, indiquerait le lieu, c'est-à-dire les steppes de Mougan, où devait se trouver Alijan /qui pouvait se prononcer älijen/, localité donnée par l'original mongol.

52. Ensuite, l'épître d'Oeuldjeïtü est toute pénétrée d'intentions pacifiques et certes, la réponse d'Edouard II, du 16 octobre 1307, y ajoute un commentaire curieux. Le 30 novembre de la même année, c'est-à-dire six semaines à peine plus tard, le même Edouard écrit une lettre belliqueuse, à laquelle semble servir de répons celle du pape Clément V, du 1 mars 1308, toutes deux répondant aux lettres à eux remises par Thomas ildoutchi.

Nous assistons ici à un singulier changement de dispositions, d'une part, chez Oeuldjeïtü et d'autre part, en Europe. Deux années et demi s'étaient écoulées, il est vrai, entre la rédaction de la lettre d'Oeuldjeïtü et la réponse d'Edouard II, et la conjoncture politique en

1/ Abel-Rémusat, op.cit., 139.
2/ Idem, 180 et 140.

Asie avait pu subir certaines modifications, mais comment les souverains européens en auraient-ils été informés ?

Enfin d'Ohsson et Howorth, après lui, ont émis l'hypothèse que les messagers mongols avaient peut-être passé sous silence le fait qu'Oeuldjeïtü s'était converti à l'islam, pour ne pas exposer à un échec leur proposition d'organiser une expédition à main armée contre des musulmans.

Comment expliquer toutes ces circonstances ? Je n'y vois qu'une possibilité: entre le commencement de l'année 1305 et la fin de 1307, Oeuldjeïtü aurait expédié en Europe deux délégations, la première, avec Toman et Mamałay, apportant des propositions de paix, et la seconde, avec Thomas ildoutchi chargé de propositions militaires. La première délégation, avançant lentement, ne serait arrivée en Angleterre qu'en automne 1307; la seconde, étant pressée, s'y serait présentée peu de temps après.

Le plan militaire d'Oeuldjeïtü pouvait parfaitement résulter, non seulement d'un changement de conjoncture politique, mais justement de ses propositions pacifiques, telles que les prévoyait sa lettre de 1305; aussi ses messagers n'avaient-ils aucune nécessité de rien passer sous silence. Le désaccord entre les dates, enfin, peut avoir le motif suivant: la traduction italienne a pu être exécutée, ou bien inscrite dans l'original mongol, postérieurement à l'arrivée du second messager, ce qui aurait pu donner lieu à quelque malentendu.

Tout ce que j'en dis ici n'est, naturellement, que suppositions; mais je les avance pour faire comprendre combien il est nécessaire de faire d'actives recherches dans les archives européennes.

53. L'épître d'Oeuldjeïtü de 1305 cite les

noms des souverains mongols comtemporains. Ce sont: le grand khan Temür-xaγan, Toγtoγa, khan de la Horde d'Or, Čabar /peut-être Čeber/, nommé Čapar dans la littérature européenne, souverain de l'oulus d'Ögedei, Toγa /peut-être Tuγa ou Duγa/, en littérature Duwa, souverain de l'oulous de Čaγatai , enfin Oeuldjeïtü lui-même, souverain du territoire persan. Tous étaient des chefs énergiques, qui ont laissé, dans l'histoire mongole, une trace marquée. L'on peut donc comprendre que ce fussent justement eux qui aient conçu la grande idée de faire renaître l'unité de l'Empire mongol et, en même temps, d'en régler définitivement les relations avec les pays demeurés en dehors de ses limites. Leurs démarches, ainsi comprises, étaient marquées au coin du désir de la paix, ce que manifesta Oeuldjeïtü en expédiant, simultanément, des délégués en Egypte[1], d'une part et, d'autre part, aux rois de France et d'Angleterre, ainsi que, selon toute probabilité au Saint-Siège.

Ce fut une dernière tentative, d'ailleurs presque sans résultat, car bientôt les guerres intestines recommencèrent, chacun des territoires mongols opérant désormais en son propre intérêt.

Quant à la lettre d'Oeuldjeïtü, en tant que document historique, je m'en occupe, sous ce point de vue, dans le recueil "La Pologne au VII[e] Congrès International des Sciences Historiques" /Varsovie 1933/ publié par le Comité Organisateur du Congrès.

Juillet 1933.

1/ D'Ohsson, IV, 484.

BIBLJOT. UNIW. W POZNANIU

COLLECTANEA ORIENTALIA

Nr. 1. Wł. Kotwicz: *Le dialecte tongous de Bargouzine* (Matériaux recueillis par D. Rinčino). 23 str. Wilno, 1932.

Nr. 2. Wł. Kotwicz: *Contributions aux études altaïques.* A—B. 56 str. Wilno, 1932.

Nr. 3. *Katalog czasopism i wydawnictw ciągłych orjentalistycznych, znajdujących się w Polsce.* Ułożyli: M. Lewicki, L. Benda, K. Régamey i Ks. F. Tyczkowski. 10 + 81 str. Lwów, 1933.